

À PROPOS DE... L'ILLETTRISME

Michel Violet

À la fois pour "*briser le mur d'incrédulité*" selon l'expression de François BAYROU, président du GPLI, et parce qu'en l'absence d'enquête d'ampleur suffisante, on en était à des estimations approximatives, le GPLI a cherché le moyen de mesurer l'extension de l'illettrisme. La grande presse en a rendu compte. Nous reprenons ici les modalités, les résultats de l'enquête, les conclusions qui en ont été officiellement tirées.

On a donc choisi une forme de sondage consistant en un entretien et des tests sur un sujet accessible à tous, quel que soit leur milieu social : la télévision. Des questions appelaient la lecture à haute voix d'un paragraphe et permettaient d'apprécier la compréhension et l'aisance de lecture. Pour l'écriture, les sondés devaient écrire une "phrase simple" : "***Depuis 1984, la France possède davantage de chaînes de télévision. Pourtant la redevance a baissé de 72 F.***" Les personnes faisant plus de six fautes – soit plus d'un mot sur trois – ont été classées comme "*ayant des problèmes graves*". En croisant les résultats sur la lecture et ceux sur l'écriture, on a "*cerné un noyau dur*" d'illettrés, plus large que la population analphabète, qui comprend donc des personnes éprouvant, en situation de sondage, de très sérieuses difficultés à lire et à écrire. On a en effet eu conscience, pour la réalisation du sondage, que celui-ci impliquait une situation de stress déterminante pour les résultats. Les tests de calcul mental inclus dans le sondage ont donné des "*résultats si inquiétants qu'on a préféré ne pas les rendre publics*"... Ont été considérées comme écrivant mal les personnes qui :

- n'écrivaient rien ou presque ;
- faisaient tant de fautes que la phrase devenait incompréhensible ou difficilement compréhensible pour un lecteur ne connaissant pas le texte ;
- qui n'arrivaient que très approximativement à former les lettres.

L'enquête a été réalisée auprès de 1 000 individus représentatifs de la population française, âgés de 18 ans et plus. Les interviews ont été réalisées du 8 au 21 janvier 1988 au domicile des personnes retenues. Leur durée n'excédait pas 25 minutes.

Voici les principaux résultats de l'enquête.

- 2 200 000 personnes – 6,3% de la population adulte – éprouvent de très sérieuses difficultés à écrire et à lire. 47,4% ont 64 ans et plus 23,3% ont de 50 à 64 ans, 13,1% ont 35-49 ans, 10,8% ont 25-34 ans, 3,5% ont 18-24 ans, 57,4% sont des hommes.
- 3 300 000 personnes (10,3%) maîtrisent mal la lecture.
- 6 050 000 personnes (17,8%) éprouvent des difficultés plus ou moins importantes à écrire.
- 8,4% des 35-49 ans ont des difficultés à écrire mais maîtrisent convenablement la lecture. Même chose pour les 25-34 ans. Mais cette part monte à 10,6% pour les 18-24 ans.
- 53,4% des personnes maîtrisant mal l'écriture mais lisant convenablement sont des hommes.
- L'enquête relève peu de grandes disparités régionales : l'Est, le Nord et la Méditerranée semblent plus touchés.
- Le phénomène est plus rural qu'urbain.

Voici les conclusions qu'en tirent :

A. Le GPLI

Le GPLI les résume en "5 règles d'or" :

- 1. Tous ceux qui** sont en contact avec le public doivent être informés des difficultés que rencontrent, en particulier parmi les personnes âgées, ceux qui ont des problèmes de lecture et d'écriture.
- 2. Toute année nouvelle** doit connaître une augmentation des moyens publics consacrés à la lutte contre l'illettrisme.
- 3. Toute action entreprise** doit être conduite à la fois en direction de l'opinion, des milieux les plus fragiles et des personnes individuellement concernées.
- 4. Tout parcours de formation** ou d'insertion proposé doit comporter une séquence de remise à niveau en connaissances de base (stages, RMI, service militaire).
- 5. Tout enfant** doit pouvoir se voir offrir, avant le cours préparatoire, la chance des méthodes de dépistage des difficultés qui conduiront à l'illettrisme et, pendant ses années de scolarité, le soutien scolaire nécessaire.

B. François BAYROU, Président du GPLI

- 1. Illettrisme :** reconnaissance et connaissance. Il faut multiplier les actions de sensibilisation.
- 2. L'aide aux personnes âgées** ne maîtrisant pas l'écrit. Plus d'une sur trois a de graves problèmes avec l'écrit. Sensibilisation du personnel des guichets administratifs. Les personnes au contact des personnes âgées devraient devenir écrivains publics.
- 3. Sortir les illettrés** de leur isolement. Les grands médias, les chaînes de télévision en particulier, doivent contribuer à aider les illettrés à sortir de leur honte et de leur secret, partagé par des millions d'autres.
- 4. Faire de la remise à niveau** une obsession des programmes de formation. Saisir notamment la chance qu'offre le service militaire.
- 5. Pour cela, former tous les formateurs.** L'EAO est une voie intéressante.
- 6. Évaluer les formations.**
- 7. L'effort public.** Budget du GPLI +30% en 1988 +50% en 1989. Il faut sensibiliser régions, départements et communes. Des expériences-pilotes réussies sont plus éloquentes que des discours.
- 8. Le plus important :** la prévention. Le GPLI a publié un guide des actions d'accompagnement pour une meilleure réussite scolaire, "Réussir à l'école".

C. André LAIGNEL, Secrétaire d'État chargé de la Formation Professionnelle

- 1. Il faut faire de la lutte contre l'illettrisme une grande cause nationale.** Objectif : afficher la nature même du problème, mobiliser tous les concours, sensibiliser toutes les personnes physiques et morales.
- 2. Les moyens financiers** doivent progresser. L'État a augmenté son effort de 50%, soit 12,8 MF. C'est insuffisant mais l'effort sera poursuivi.
- 3. Tous les élus** doivent être associés à cette croisade nationale.
- 4. Assurer le succès des actions engagées.** Priorités : **la formation des formateurs** et la diffusion d'outils pédagogiques.

5. La lutte contre l'illettrisme est un instrument d'insertion. Si nous ne voulons pas que la dernière lettre du RMI devienne la dernière lettre d'un sigle qui restera incompris, il faut être capable d'apporter un minimum nécessaire.

6. Les grands médias doivent se rallier à cette cause.

7. La lutte contre l'illettrisme ne doit laisser passer aucune opportunité. Nous étudions par exemple la mise en œuvre d'un programme de ré-alphabétisation de 10 000 appelés par an. Des actions analogues sont mises en place pour les jeunes détenus et de l'éducation surveillée.

8. La lutte contre l'illettrisme ne doit pas être un ghetto. Elle doit s'intégrer à la politique de formation continue.

Voilà qui ne peut que réjouir. Ces dispositions s'inscrivent parfaitement dans nos "7 propositions" si elles ne les recouvrent pas complètement. Reste leur mise en œuvre, leur traduction concrète. Le faible taux de lecture des Français révélé par l'enquête dont nous faisons état dans ce numéro et par bien d'autres, l'impossibilité de fonder bien souvent la formation d'adultes sur l'utilisation de l'écrit et l'autodidaxie sont des exemples parmi beaucoup qui montrent qu'on ne peut restreindre le phénomène de l'illettrisme à un manque de maîtrise des techniques de lecture et qu'il faut se préoccuper de la non-lecture en général. Les discours de responsables entendus ici ou là, le sentiment d'urgence ressentie devant l'état des plus démunis, peuvent faire craindre qu'on ne tienne pas compte de l'intégralité du phénomène et qu'apparaissent les conséquences que nous ne cessons de signaler dans ces pages. En particulier de croire qu'il suffirait de refaire – mieux ? – ce qu'a fait l'école et qui a précisément échoué. Autrement dit, d'oublier les raisons de la non-lecture.

Michel Violet